
CABINET

Lomé, le 05 JUL 2017

AVI N° 002 MAEH/Cab

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'ETUDIANT(E)S BOURSIER(E)S EN MASTER D'INGENIERIE A
2iE POUR LA RENTREE 2017- 2018 (SEPTEMBRE 2017)**

Dans le cadre de l'accord de don de la Banque Africaine de Développement (BAD), rétrocédé à 2iE par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), 50 bourses pour trois (03) années d'études à 2iE sont disponibles pour la rentrée de septembre 2017. A cet effet, un concours est organisé dans chaque Etat membre.

1. ORIGINE DES CANDIDATS

Les candidat(e)s doivent être ressortissants d'un des pays suivants, membres de l'institut 2iE. Il s'agit de : Benin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo (Brazzaville), Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée (Conakry), Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

2. PROFIL DES CANDIDATS

Sont concernés par cet appel, les candidat(e)s âgé(e)s de moins de vingt-quatre (24) ans au 31 décembre 2017 et titulaires d'un diplôme universitaire ou technique de niveau BAC+2 au minimum.

3. NATURE DE LA BOURSE

La bourse est octroyée pour une durée de trois (03) ans afin de finaliser le cycle d'ingénieur 2iE avec le grade de Master dans les spécialités suivantes :

- Eau et Assainissement (EA),

- Génie Civil et Hydraulique (GCH),
- Génie Electrique et Energétique (GEE).

La bourse prend en charge les frais suivants :

- frais d'inscription et de scolarité,
- frais de TOEFL/TOEIC,
- bourse de subsistance (50.000F/mois),
- couverture médicale annuelle,
- un ordinateur portable,

Tous les lauréats seront logés sur le campus de la 2iE.

Les bénéficiaires de la bourse assureront à leur frais le déplacement de leur ville d'origine à 2iE à Ouagadougou au Burkina Faso.

NB : La bourse étant attribuée pour trois années académiques, le/la bénéficiaire prendra en charge l'intégralité des frais nécessaires liés à un éventuel redoublement.

4. REPARTITION DES BOURSES

Les cinquante (50) bourses seront réparties comme suit :

- Trois (3) bourses par pays éligible, à raison de deux (02) par mérite pour tous les candidats et une (01) par mérite pour la première candidate remplissant les conditions d'admissibilité ;
- Huit (8) bourses attribuées par mérite aux huit (8) meilleures candidates, tous pays confondus (classement inter-états) et remplissant les conditions d'admissibilité, mais non admises dans leur pays respectif ;
- Au cas où les candidat(e)s d'un pays ne remplissent pas les conditions d'admissibilité requises, le quota du pays sera attribué aux plus méritants suivant le classement inter-état sans distinction de sexe ;
- Les bourses des pays n'ayant pas organisé le concours seront attribuées aux plus méritants suivant le classement inter-état sans distinction de sexe.

5. PROCEDURE DE SELECTION

5.1. PHASE I : DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le concours sera organisé dans chaque pays pour la sélection des bénéficiaires de la bourse.

La réception des candidatures sera faite par chaque point focal 2iE de chaque Etat membre.

Le dossier de candidatures doit comprendre :

- Une demande adressée au Secrétaire Général de la 2iE précisant l'intérêt et la motivation à étudier à 2iE. Cette demande doit mentionner l'une des trois spécialités (Eau et Assainissement, Génie Civil et Hydraulique ou Génie Electrique et Energétique) pour laquelle opte le candidat ou la candidate et comporter en objet « Dossier de candidature bourse BAD-AIST pour le recrutement au diplôme d'Ingénieur 2iE » ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Copie certifiée conforme des diplômes obtenus (BAC scientifique ou technique ; Diplôme d'université ou technique de niveau BAC+2 au minimum).

NB : Tous les documents constitutifs du dossier de candidature doivent être en Français ou en Anglais.

Les dossiers de candidature doivent parvenir aux points focaux 2iE de chaque Etat membre au plus tard le **25 juillet 2017** (date de clôture des candidatures).

En ce qui concerne le Togo, les dossiers seront reçus à la Direction des Ressources Humaines (DRH) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique ou au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics dudit Ministère, tous les jours ouvrables de 08H à 12H et de 15 H à 17 H 30 minutes.

Outre le dépôt des candidatures auprès des points focaux de chaque Etat membre, les candidats doivent également déposer leur candidature sur la plateforme d'inscription en ligne de la 2iE accessible par :

<http://www.2ie-edu.org/formations/formation-initiale/>

5.2. PHASE II : ORGANISATION DES CONCOURS

Chaque Etat membre organisera le concours le **mercredi 2 août 2017 à partir de 09 heures précises**.

Les épreuves de niveau BAC+2 des universités comprendront :

- Une épreuve de mathématique (analyse, algèbre, géométrie, méthodes numériques, probabilités et statistique),
- Une épreuve de physique-chimie (mécanique, électricité, thermodynamique, chimie générale),
- Une épreuve d'anglais.

L'élaboration des épreuves et la correction des copies seront assurées par 2iE.

Les candidat(e)s seront classé(e)s par la suite par ordre de mérite conformément au point 5 (répartition des bourses). Les candidat(e)s autorisé(e)s à engager les formalités d'inscription seront alors informé(e)s individuellement et par courriel par 2iE.

Les candidat(e)s retenu(e)s auront dix jours calendaires à partir de la date d'information pour confirmer leur intention de venir étudier à 2iE, faute de quoi ils/elles seront remplacé(e)s par les candidat(e)s sur la liste d'attente.

NB : Les candidat(e)s retenu(e)s doivent s'engager à présenter les originaux des documents constitutifs de leur dossier une fois sur place à 2iE.

La rentrée étant prévue pour le **11 septembre 2017**, les étudiant(e)s retenu(e)s sont prié(e)s de se présenter à 2iE au plus tard le **7 septembre 2017** pour les formalités administratives.

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de l'Hydraulique



Col Ouro-Koura AGADAZI